

	Utilisation des documents	Arguments	
<p>Question 1 : Est-ce bien le compte personnel de formation que je dois mobiliser? Si oui, comment dois-je procéder?</p>	<p>FICHE SG + FAQ</p>	<p>Définition du CPF :</p> <ul style="list-style-type: none"> - acquérir un crédit d'heures - faciliter la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle - peut s'inscrire dans le cadre d'une mobilité, d'une promotion ou d'une reconversion professionnelle, y compris vers le secteur privé 	<p>Les étapes clés de procédure :</p> <ul style="list-style-type: none"> constitution du dossier de candidature demande sous couvert de la hiérarchie – passage en commission - convention